

Theratechnologies annonce ses résultats financiers du deuxième trimestre de 2018

Juillet 5, 2018

MONTRÉAL, 05 juill. 2018 (GLOBE NEWSWIRE) -- Theratechnologies inc. (« Theratechnologies ») (TSX:TH) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le deuxième trimestre clos le 31 mai 2018.

Faits saillants financiers du deuxième trimestre de 2018

- Ventes nettes records de 12,3 millions de dollars au deuxième trimestre, en hausse de 23,1 % en regard du trimestre correspondant de l'exercice précédent
- Comptabilisation des premières ventes de Trogarzo^{MC} vers la fin du deuxième trimestre
- VENTES d' *EGRIFTA*^{MD} EN HAUSSE DE 11,2 % (16,7 % en dollars américains)
- BAIIA négatif de 1 054 000 \$ au deuxième trimestre de 2018 contre un BAIIA négatif de 3 739 000 \$ pour le même trimestre à l'exercice précédent ¹
- Situation de trésorerie de 24 149 000 \$ au 31 mai 2018
- Financement de 57 500 000 \$ US conclu le 19 juin 2018

¹ Voir ci-après la rubrique « Mesures financières non conformes aux IFRS ».

« Bien que la commercialisation de Trogarzo^{MC} aux États-Unis en soit encore à un stade très préliminaire, nous sommes à même de constater l'incidence positive de celle-ci sur nos résultats. En raison de la réponse favorable des patients, des médecins et des payeurs, les ventes de Trogarzo^{MC} s'accroissent graduellement et les bénéfices de notre nouveau produit devraient continuer à se refléter dans nos résultats, a déclaré M. Luc Tanguay, président et chef de la direction de Theratechnologies inc.

Résultats financiers du deuxième trimestre de 2018

Les **revenus consolidés** pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2018 ont augmenté de 23,1 % et de 18,3 % pour s'établir à 12 326 000 \$ et à 22 544 000 \$, en regard de 10 016 000 \$ et de 19 051 000 \$ pour les mêmes périodes closes le 31 mai 2017. La croissance des revenus au dernier trimestre en comparaison du même trimestre de l'exercice précédent témoigne de la contribution additionnelle de Trogarzo^{MC}.

Les ventes nettes d' *EGRIFTA*^{MD} ont atteint un niveau inégalé pour un deuxième trimestre. Les revenus tirés des ventes nettes d' *EGRIFTA*^{MD} ont atteint 11 140 000 \$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2018, comparativement à 10 015 000 \$ pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent, ce qui représente une augmentation de 11,2 %. Calculées en dollars américains, les ventes nettes d' *EGRIFTA*^{MD} pour le deuxième trimestre de 2018 se sont établies à 8 674 000 \$, contre 7 432 000 \$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2017, soit une hausse de 16,7 %.

Trogarzo^{MC} est commercialisé aux États-Unis depuis le 30 avril 2018, Theratechnologies a ainsi pu comptabiliser ses premiers revenus tirés de Trogarzo^{MC}. Pour le deuxième trimestre de 2018, les revenus tirés de Trogarzo^{MC} ont totalisé 1 186 000 \$ ou 924 000 \$ US.

Pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2018, le **coût des ventes** s'est établi à 2 789 000 \$ et à 4 935 000 \$, contre 2 041 000 \$ et 4 091 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2017. Le coût des produits vendus s'est élevé à 2 049 000 \$ et à 3 234 000 \$, contre 1 179 000 \$ et 2 265 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. L'augmentation du coût des produits vendus s'explique principalement par le lancement de Trogarzo^{MC}.

Le coût des ventes comprend également des redevances à payer aux termes de la convention visant la résiliation de l'entente de collaboration et de licence avec EMD Serono, Inc. (la « convention de résiliation »). Au cours du trimestre et semestre clos le 31 mai 2018, les redevances inscrites à l'égard des ventes d' *EGRIFTA*^{MD} ont atteint 578 000 \$ et 1 699 000 \$, comparativement à 987 000 \$ et à 1 773 000 \$ pour les mêmes périodes en 2017.

Les **frais de R&D** se sont chiffrés à 2 436 000 \$ et à 4 834 000 \$ pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2018, comparativement à 3 654 000 \$ et à 5 674 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2017.

Plusieurs facteurs ont contribué à la réduction des frais de R&D, notamment les frais associés à deux essais cliniques de phase IV, qui ont totalisé 351 000 \$ et 768 000 \$ pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2018, en comparaison de 632 000 \$ et de 1 079 000 \$ pour les mêmes périodes de l'exercice 2017. Le 1^{er} mai 2018, Theratechnologies a annoncé qu'elle avait été libérée de ses derniers engagements postérieurs à l'approbation de la FDA (Se référer à la note 25 (e) des états consolidés annuels audités de l'exercice clos le 30 novembre 2017).

La réduction des frais de R&D s'explique également par une diminution des initiatives liées aux affaires médicales, puisque l'approbation de Trogarzo^{MC} a réorienté les efforts vers les initiatives de commercialisation. Les coûts associés à l'élaboration de la formulation F4 ont également diminué de façon importante au deuxième trimestre de 2018 comparativement au même trimestre de l'exercice précédent, puisqu'ils comprenaient alors des coûts non récurrents liés à un lot de produit requis pour mener l'étude de bioéquivalence. Les frais de R&D comprennent également les activités visant les affaires réglementaires telles que la préparation du dépôt de la demande visant Trogarzo^{MC} en Europe, l'assurance de la qualité et les initiatives liées aux affaires médicales se rapportant à *EGRIFTA*^{MD}.

Les **frais de vente et de développement des marchés** ont atteint 7 651 000 \$ et 14 344 000 \$ pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2018,

contre 7 191 000 \$ et 10 958 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2017. Même si ces montants sont légèrement supérieurs à ceux de l'exercice précédent, ils demeurent relativement stables d'un trimestre à l'autre.

En comparaison du trimestre correspondant de l'exercice précédent, les frais de vente et de développement des marchés au deuxième trimestre de 2018 ont été touchés par des dépenses plus importantes en prévision de la commercialisation de Trogarzo^{MC} en Europe ainsi que par les frais liés à la réunion en prévision du lancement qui a été tenue à Montréal pour former nos équipes de vente à la suite de l'approbation de Trogarzo^{MC} par la FDA. Les frais de vente et de développement des marchés comprennent aussi les campagnes visant *EGRIFTA*^{MD} et Trogarzo^{MC} dans les territoires où ils ont été approuvés.

L'amortissement de la valeur des immobilisations incorporelles établie pour les droits de commercialisation d' *EGRIFTA*^{MD} et de Trogarzo^{MC}, depuis le 30 avril 2018, est aussi inclus dans les frais de vente et de développement des marchés. Nous avons comptabilisé une charge de 532 000 \$ et de 1 008 000 \$ pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2018, comparativement à 509 000 \$ et à 1 008 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Les **frais généraux et administratifs** pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2018 ont totalisé 1 642 000 \$ et 3 155 000 \$, comparativement aux montants de 1 698 000 \$ et à 2 932 000 \$ présentés pour les périodes correspondantes de l'exercice 2017.

Les **produits financiers**, composés de produits d'intérêts, se sont établis à 100 000 \$ et à 200 000 \$ pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2018, comparativement à 84 000 \$ et à 149 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2017.

Les **charges financières** se sont élevées à 368 000 \$ et à 563 000 \$ pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2018, contre 4 625 000 \$ et 6 897 000 \$ pour les périodes correspondantes de 2017. Les charges financières ne comprennent plus les pertes liées à la variation de la juste valeur du passif au titre des bons de souscription (4 020 000 \$ au deuxième trimestre de 2017), étant donné que les derniers bons de souscription en circulation ont été exercés au troisième trimestre de 2017.

La charge de désactualisation au titre de l'obligation à long terme s'est chiffrée à 242 000 \$ et à 524 000 \$ pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2018, en regard de 384 000 \$ et de 802 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent, ce qui rend compte de la baisse du solde en cours pendant ces périodes.

Pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2018, le **BAIIA ajusté** s'est établi à (1 054 000) \$ et à (3 075 000) \$, comparativement à (3 739 000) \$ et à (3 014 000) \$ pour les périodes correspondantes de 2017. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux IFRS » ci-après.

Compte tenu des variations des revenus et des charges dont il est question ci-dessus, nous avons inscrit une **perte nette** de 2 460 000 \$, ou (0,03) \$ par action, pour le deuxième trimestre de 2018, et une perte nette de 5 087 000 \$, ou (0,07) \$ par action, pour le semestre clos le 31 mai 2018, en comparaison d'une perte nette de 9 109 000 \$, ou (0,12) \$ par action, pour le trimestre clos le 31 mai 2017, et d'une perte nette de 11 352 000 \$, ou (0,16) \$ par action, pour le semestre clos le 31 mai 2017.

Pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2018, les **sorties nettes de trésorerie** liées aux activités d'exploitation se sont élevées à (4 128 000) \$ et à (5 273 000) \$, en comparaison de (88 000) \$ et de 2 472 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2018, les variations des actifs et des passifs d'exploitation ont eu une incidence défavorable de (2 714 000) \$ sur les flux de trésorerie. Ces variations comprennent une hausse de 3 498 000 \$ des clients et autres débiteurs découlant d'un accroissement des ventes et une hausse de 2 113 000 \$ des créditeurs et charges à payer.

Au premier semestre de 2018, les variations des actifs et des passifs d'exploitation ont eu une incidence défavorable de 1 213 000 \$ sur les flux de trésorerie, alors qu'elles avaient entraîné une augmentation de 5 761 000 \$ des flux de trésorerie pour la période correspondante de 2017. Comme au deuxième trimestre de l'exercice 2017, la variation la plus importante a consisté en une diminution de 369 000 \$ des clients et autres débiteurs et en une baisse de 425 000 \$ des créditeurs et charges à payer.

Au cours du deuxième trimestre de 2018, la Société a touché une contrepartie en trésorerie de 122 000 \$ en lien avec l'exercice d'options de courtier et de 284 000 \$ pour l'exercice d'options sur actions au cours de la période visée.

Les activités de financement au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2018 et de l'exercice 2017 ont aussi compris des versements prévus au titre de l'obligation à long terme de 4 000 000 \$ US (5 137 000 \$ pour l'exercice 2018, contre 5 390 000 \$ pour l'exercice 2017).

Au 31 mai 2018, la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements obligataires totalisaient 24 149 000 \$, comparativement à 32 929 000 \$ au 30 novembre 2017.

Événements postérieurs à la date de clôture

Le 19 juin 2018, Theratechnologies a conclu une transaction visant un placement de billets (le « placement »), qui a donné lieu à un produit brut de 57 500 000 \$ US, compte tenu de l'exercice intégral de l'option de surallocation.

Les billets constituent des obligations directes, de premier rang et non garanties de Theratechnologies et portent intérêt au taux annuel de 5,75 %, payable semestriellement le 30 juin et le 31 décembre de chaque année, à compter du 31 décembre 2018.

Theratechnologies a affecté le produit net du placement au financement de paiements totalisant 23 850 000 \$ US exigibles aux termes de la troisième modification de la convention de transfert et de résiliation d'EMD Serono. Theratechnologies a également l'intention d'affecter un montant d'environ 5 000 000 \$ US à l'approbation et à la commercialisation de Trogarzo^{MC} en Europe et dans d'autres territoires et un montant d'environ 5 000 000 \$ US au financement du fonds de roulement, tandis que le reste sera attribué à d'autres besoins généraux de l'entreprise, y compris à des acquisitions éventuelles dans le cadre de l'exécution de son plan d'affaires.

La convention renégociée conclue avec EMD Serono a permis à Theratechnologies de réaliser des économies grâce à la réduction des paiements futurs et aussi d'éliminer un paiement de redevances qui avait auparavant une incidence sur les marges bénéficiaires brutes de la Société. L'opération devrait faire progresser le BAIIA de la Société de plus de 4,5 millions de dollars américains par exercice au cours des quatre ou cinq prochains exercices. De plus, dans le cadre de l'entente renégociée, EMD Serono annulera tout privilège, toute hypothèque et toute sûreté grevant les actifs de

Theratechnologies.

Considérant l'effet du placement et de la convention renégociée, la **situation de trésorerie pro forma** s'établissait à 64 263 000 \$ au 31 mai 2018.

Mesures financières non conformes aux IFRS

Rapprochement du bénéfice net ou de la perte nette et du bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements ajusté (le « BAIIA ajusté »)

Le BAIIA ajusté est une mesure non conforme aux IFRS. Le tableau qui suit présente un rapprochement du BAIIA ajusté et du bénéfice net (de la perte nette). Nous utilisons des mesures financières ajustées pour évaluer notre performance d'exploitation. La réglementation en valeurs mobilières exige que les sociétés informent les lecteurs que le résultat et toute autre mesure ajustée selon des paramètres autres que les IFRS n'ont aucun sens normalisé et qu'il est donc peu probable qu'ils soient comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être considérées de façon isolée. Nous utilisons le BAIIA ajusté pour mesurer notre performance d'exploitation d'une période à l'autre sans tenir compte des variations provoquées par divers ajustements pouvant fausser l'analyse des tendances à l'égard de nos activités et parce que nous croyons que cette mesure procure des renseignements utiles sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Nous parvenons au BAIIA ajusté en ajoutant au bénéfice net ou à la perte nette les produits financiers et les charges financières, les amortissements et l'impôt. Nous excluons aussi de notre calcul du BAIIA ajusté l'incidence de certaines transactions non monétaires, telles que la rémunération fondée sur des actions au titre du régime d'options d'achat d'actions et la dépréciation des stocks (ou les reprises connexes). Nous estimons qu'il est utile d'exclure ces éléments puisqu'ils représentent des charges hors trésorerie, qu'ils échappent au contrôle de la direction à court terme, ou qu'ils n'ont pas d'incidence sur la performance d'exploitation principale. L'exclusion de ces éléments ne signifie pas qu'ils sont nécessairement non récurrents. Les charges de rémunération fondée sur des actions sont une composante de la rémunération des employés et elles peuvent varier considérablement selon le cours des actions de la Société. De plus, d'autres éléments sans incidence sur la performance d'exploitation principale de la Société peuvent varier considérablement d'une période à l'autre. Ainsi, le BAIIA ajusté permet de mieux suivre l'évolution des résultats d'exploitation au fil du temps aux fins de leur comparaison. Il se pourrait que notre méthode de calcul du BAIIA ajusté soit différente de celle utilisée par d'autres sociétés.

BAIIA ajusté

(en milliers de dollars canadiens)

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	31 mai		31 mai	
	2018	2017	2018	2017
	\$	\$	\$	\$
Perte nette	(2 460)	(9 109)	(5 087)	(11 352)
Ajouter (déduire) :				
Amortissements	538	516	1 018	1 020
Charges financières	368	4 625	563	6 897
Produits financiers	(100)	(84)	(200)	(149)
Rémunération fondée sur des actions au titre du régime d'options d'achat d'actions	438	485	633	617
Dépréciation des stocks	162	(172)	(2)	(47)
BAIIA ajusté	(1 054)	(3 739)	(3 075)	(3 014)

Détails sur la conférence téléphonique

Une conférence téléphonique aura lieu aujourd'hui à compter de 8 h 30 (HE) pour discuter des résultats. Les analystes financiers seront invités à poser des questions lors de la conférence téléphonique. Les membres des médias et autres personnes intéressées sont invités à la conférence à titre d'auditeurs uniquement.

Pour accéder à la conférence téléphonique, veuillez composer le 1-877-223-4471 (Amérique du Nord) ou le 1-647-788-4922 (international). L'appel sera également accessible par webdiffusion au <http://www.gowebcasting.com/9306>. L'enregistrement audio de cette conférence sera disponible deux heures après la fin de la conférence, et ce, jusqu'au 19 juillet 2018, au 1-800-585-8367 (Amérique du Nord) ou au 1-416-621-4642 (international) en saisissant le code d'accès 4199075.

À propos de Theratechnologies

Theratechnologies (TSX:TH) est une société pharmaceutique spécialisée répondant à des besoins médicaux non satisfaits en vue de promouvoir auprès des patients infectés par le VIH un mode de vie sain et une qualité de vie améliorée. D'autres renseignements sur Theratechnologies sont disponibles sur le site Web de la Société au www.theratech.com et sur SEDAR au www.sedar.com.

Information prospective

Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs et de l'information prospective (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens de la législation applicable en valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs reposent sur les opinions et les hypothèses de la direction ou sur l'information disponible à la date où ils sont formulés et se reconnaissent à l'emploi de mots tels que « peut », « va », « pourrait », « voudrait », « devrait », « perspectives », « croit », « planifie », « envisage », « prévoit », « s'attend » et « estime » ou la forme négative de ces termes ou des variations de ceux-ci. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse comprennent, sans toutefois s'y limiter, des énoncés portant sur les ventes de Trogarzo^{MC} et leur incidence sur nos résultats d'exploitation, l'approbation et la commercialisation de Trogarzo^{MC} en Europe et dans d'autres territoires, ainsi que la répartition du produit tiré du placement.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur un certain nombre d'hypothèses, notamment celles voulant que les ventes de Trogarzo^{MC} continueront d'augmenter, que Trogarzo^{MC} sera approuvé aux fins de commercialisation en Europe et que le produit tiré du placement sera utilisé aux fins décrites dans le présent communiqué de presse.

Les énoncés prospectifs sont assujettis à plusieurs risques et incertitudes, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté et sont susceptibles

d'entraîner un écart considérable entre les résultats réels et ceux qui sont exprimés, expressément ou implicitement, dans les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse. Ces risques et incertitudes comprennent, notamment, le risque que les ventes de Trogarzo^{MC} n'augmentent pas ou ne demeurent pas stables, que la couverture pour Trogarzo^{MC} devienne limitée, que Trogarzo^{MC} ne soit pas approuvé en Europe et que des changements à notre plan d'affaires ou des événements inattendus nous obligent à utiliser le produit tiré du placement à des fins autres que celles décrites dans le présent communiqué de presse.

Les investisseurs éventuels sont priés de se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle datée du 6 février 2018 pour connaître les autres risques liés à nos activités et à Theratechnologies. Le lecteur est prié d'examiner ces risques et incertitudes attentivement et de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs reflètent les attentes actuelles concernant des événements futurs. Ils ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse et traduisent nos attentes à cette date.

Nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser l'information contenue dans ce communiqué de presse, que ce soit à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements, à la suite de nouveaux événements ou circonstances ou pour toute autre raison que ce soit, sauf si les lois en vigueur l'exigent.

Personne-ressource pour les médias :

Denis Boucher

Vice-président, Communications et Affaires corporatives

514-336-7800